
DÉCLARATION DE PRINCIPE DE LA FIP

Assurance qualité de la formation à la pharmacie et aux sciences pharmaceutiques

INTRODUCTION

À l'échelle mondiale, les pratiques pharmaceutiques, les sciences et l'éducation subissent des changements sans précédent, car des rôles supplémentaires des pharmaciens sont de plus en plus reconnus et évalués. Cependant, dans certains pays, des mesures politiques sont encore nécessaires pour une bonne intégration des connaissances et des compétences des pharmaciens dans les systèmes de soins et d'autres domaines pertinents.

En réponse, de nombreux pays ont entrepris une transformation majeure de l'enseignement de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques, et certains d'entre eux ont récemment mis en place des programmes d'enseignement pour les pharmaciens et les scientifiques pharmaceutiques.

La déclaration de principe de la Fédération Internationale Pharmaceutique (FIP) sur l'assurance qualité de l'enseignement en pharmacie et en sciences pharmaceutiques a pour but de définir les principes d'orientation de l'assurance qualité (AQ) de l'éducation en pharmacie et en sciences pharmaceutiques, avec les objectifs spécifiques suivants : fournir un contexte sur les initiatives et étapes de la FIP dans l'AQ de l'enseignement en pharmacie et en sciences pharmaceutiques, établir les normes pour la réussite de l'AQ dans l'enseignement en pharmacie et en sciences pharmaceutiques. Cette déclaration met l'accent sur l'éducation des pharmaciens et des scientifiques pharmaceutiques, et les recommandations figurant dans cette déclaration peuvent être adoptées et adaptées afin d'assurer la qualité de vie des professionnels de santé dans le domaine pharmaceutique. Cette déclaration a pour but de servir de base pour l'AQ dans le domaine de l'éducation, appuyée par les outils, l'enseignement et les publications de la FIP sur l'AQ. Cette déclaration est également liée à la déclaration de principe de la FIP sur le développement professionnel continu (2022)¹.

¹ International Pharmaceutical Federation (FIP). FIP Statement of Policy on Continuing Professional Development (2022)



Contexte

Selon la stratégie mondiale de l'Organisation mondiale de la santé ([OMS](#)) sur [les ressources humaines pour la santé \(RHS\) 2030](#),² les résultats relatifs à la santé, au développement social et économique peuvent être améliorés en assurant la disponibilité universelle, l'accessibilité, l'acceptabilité, la couverture et la qualité du personnel de santé. Les projections élaborées par l'OMS et la Banque mondiale font état de la création d'environ 40 millions de nouveaux emplois dans le secteur de la santé et de l'action sociale dans le monde d'ici à 2030 et de la nécessité de recruter 18 millions d'agents de santé supplémentaires, principalement dans des contextes à faibles ressources, afin d'assurer une couverture élevée et efficace du large éventail de services de santé nécessaires pour garantir une vie saine à tous.

Sans une capacité de main-d'œuvre pharmaceutique adéquate, il sera difficile de faire progresser les résultats du système de santé ; la spécialisation dans la pratique pharmaceutique ; l'innovation dans les sciences pharmaceutiques ; la fourniture de médicaments sûrs, efficace et de qualité ; les technologies de la santé et des services de soins pharmaceutiques ; et enfin, d'atteindre une couverture médicale universelle.

Selon les [renseignements sur le personnel pharmaceutique de la FIP : rapport sur les tendances mondiales](#),³ une croissance de 40 % du personnel médical mondial d'ici 2030 est prévue, les pays à faible revenu présentant la croissance la plus faible en capacité de pharmaciens (densité pharmaceutique : nombre de pharmaciens pour 10 000 habitants). Cette croissance variable est associée à un "écart de capacité" croissant entre les pays, fondé sur le revenu, qui continuera à se creuser à l'avenir. De plus, de nombreux pays, en particulier des pays à faible revenu, souffrent encore d'une pénurie critique de personnel pharmaceutique. À cet égard, et afin de collecter et de suivre en permanence les données sur le personnel pharmaceutique, la FIP a établi [l'observateur pharmaceutique mondial de la FIP](#) (OPM),⁴ qui est un centre d'information mondial intégré en matière de pharmacie, y compris des données sur le secteur pharmaceutique, qui peut être utilisé pour informer le travail de plaidoyer, l'élaboration de politiques, la prise

² Global Strategy on Human Resource for Health: Workforce 2030. (2016). The World Health Organization

³ International Pharmaceutical Federation (FIP). Pharmacy Workforce Intelligence: Global Trends Report. The Hague: International Pharmaceutical Federation; 2018

⁴ International Pharmaceutical Federation (FIP): Global Pharmaceutical Observatory (GPO) (Consulté le 22 avril 2022)



de décisions, le progrès de la pratique pharmaceutique, des sciences et de l'éducation, et, de manière critique, le développement de carrière via la formation continue.

Répondre aux pénuries prévues et améliorer la répartition du personnel pharmaceutique requiert une planification adéquate de la main-d'œuvre dans le contexte des prédictions et des attentes de l'OMS pour 2030, ainsi que des données relatives au personnel de l'OPM de la FIP. En outre, les normes d'éducation et le financement doivent être établis et suivis dans les politiques nationales. En fin de compte, des améliorations radicales de la disponibilité et de la qualité de la main-d'œuvre ne sont possibles que si les secteurs de l'enseignement supérieur et de la santé collaborent en mettant en œuvre un programme d'éducation transformateur fondé sur l'amélioration continue de la qualité, la formation basée sur les compétences et une infrastructure universitaire et institutionnelle de qualité.

Importance de l'assurance qualité dans la formation en pharmacie et en sciences pharmaceutiques

La FIP, l'OMS et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) reconnaissent conjointement la nécessité de renforcer les capacités et les compétences en matière d'assurance qualité (AQ). Qu'ils soient appliqués à l'échelle nationale ou régionale, les systèmes d'AQ doivent veiller à ce que les programmes pédagogiques soient soutenus par un environnement actif dans la recherche, soient fondés sur les compétences et reflètent une vision moderne de la pratique pharmaceutique. En outre, l'enseignement en pharmacie et en sciences pharmaceutiques doit idéalement être développé par le biais d'un consensus à l'échelle professionnelle et doit répondre aux besoins des pays et de leurs sociétés.

De multiples parties prenantes ont un grand intérêt pour la qualité de la pharmacie et de l'enseignement pharmaceutique, notamment les gouvernements, les décideurs politiques, les organismes de réglementation, les organisations professionnelles, les professionnels, les praticiens, les étudiants, les fonds d'enseignement, les agences d'accréditation, les organismes d'assurance qualité et le public. Les systèmes nationaux d'AQ bien établis pour les établissements d'enseignement supérieur comprennent les processus internes et l'auto-évaluation. Il convient de noter que même si certains systèmes d'AQ peuvent être gouvernementaux, certains systèmes d'AQ peuvent avoir un degré d'indépendance vis-à-vis des différents niveaux de surveillance gouvernementale.

Dans certains pays, il n'existe pas de système d'AQ au niveau national, laissant l'adhésion aux normes internationales ou régionales d'AQ en tant qu'option pour



les établissements d'enseignement supérieur, ce qui entraîne une hétérogénéité parmi les travailleurs. Par exemple, le [rapport de la FIP sur l'enseignement en pharmacie en l'Afrique subsaharienne](#)⁵ a étudié les systèmes d'AQ et d'accréditation dans sept pays d'Afrique subsaharienne, à savoir le Ghana, le Kenya, le Malawi, la Namibie, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie. Les résultats ont révélés de nombreux problèmes d'AQ en matière d'éducation, dont l'un était l'indisponibilité des systèmes d'AQ dans certains pays, en interne ou en externe. En outre, l'adhésion aux normes internationales ou régionales d'AQ entraîne le respect de normes qui pourraient ne pas nécessairement être adaptées au contexte national.

En outre, le monde a fait face à des sinistres, des crises et des conflits qui ont conduit à la perturbation de l'AQ de l'éducation. Par exemple, en raison de la pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus), l'éducation a considérablement changé, avec l'augmentation de l'apprentissage en ligne dans lequel l'enseignement et la formation ont été réalisés à distance sur les plateformes numériques. L'enseignement à distance a été appliqué non seulement sur les cours théoriques, mais aussi sur la formation expérientielle, ce qui a potentiellement introduit plus de difficultés pour atteindre les résultats de la formation.

La pandémie de COVID-19 a affecté non seulement les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, mais aussi le contenu, et les programmes scolaires doivent être révisés pour préparer le personnel pharmaceutique afin de maintenir la santé publique lors de crises similaires qui pourraient se produire à l'avenir. Le maintien de la qualité de l'éducation, de la préparation aux urgences, de la réaction aux crises et de la gestion des perturbations dans les services devraient être des sujets clés dans les institutions académiques, ainsi que pour les gouvernements et les décideurs politiques.

Pour garantir la qualité de l'enseignement, le personnel académique doit mettre à jour ses connaissances et ses compétences et avoir des valeurs et attitudes professionnelles claires. Assurer un [développement professionnel continu](#)⁶ pour le personnel académique peut améliorer la qualité de l'enseignement. Un personnel académique compétent doit disposer des connaissances et compétences nécessaires pour acquérir et enseigner la pharmacie et les sciences pharmaceutiques, ainsi que pour mener des recherches. Par conséquent, les institutions académiques doivent aider leur personnel universitaire à acquérir

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

⁵ International Pharmaceutical Federation (FIP). FIP pharmacy education in sub-Saharan Africa. The Hague: International Pharmaceutical Federation; 2020.

⁶ The International Pharmaceutical Federation. FIP Development Goal 9: Continuing professional development strategies. <https://developmentgoals.fip.org/dg9/> (Consulté le 15 avril 2022)



des expériences pratiques sur différents aspects, notamment l'enseignement, la recherche et le service.

Initiatives de la FIP sur l'AQ dans le domaine de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques

La FIP a mis au point des initiatives, des outils, des publications et des ressources sur l'AQ dans l'éducation, dont un aperçu est disponible dans l'objectif de développement 3 de la FIP — [page Web](#)⁷. Les détails de toutes les ressources sont décrits dans ce guide pour présenter le travail de la FIP jusqu'à présent en matière d'AQ dans l'éducation.

La FIP, par le biais de l'ancien forum international pour l'AQ de l'enseignement pharmaceutique, qui a été mis en place au sein de la FIP afin de promouvoir et de faciliter le dialogue international et la collaboration dans l'AQ de l'éducation, a développé en 2008 le [cadre global de la FIP pour l'assurance qualité de l'enseignement pharmaceutique](#) (cadre d'AQ),⁸ afin d'identifier les principaux principes et les éléments considérés comme essentiels à une approche efficace de l'AQ de l'enseignement pharmaceutique. Le cadre AQ a été proposé en tant qu'outil pour faciliter la mise en place de systèmes d'AQ dans les pays où de tels systèmes formels n'existent pas et améliorer les systèmes existants. Le cadre AQ pourrait également être appliqué aux activités de formation continue, aligné sur le concept d'éducation basée sur les besoins.

En 2014, le cadre d'AQ a été mis à jour à la [version 2](#) qui comprend les indicateurs et les questions d'auto-évaluation concernant les nouveaux piliers et les fondations de la qualité de l'éducation (à savoir, le contexte, la structure, le processus, les résultats, l'impact, la science, la pratique et l'éthique).⁹ La version 2 du cadre d'AQ constitue une base qui peut être adaptée, adoptée et fondée sur les besoins, systèmes et conditions nationaux.

S'appuyant sur dix ans d'expérience de l'ancien groupe de travail sur l'éducation pharmaceutique de la FIP, en 2016, avec la direction de la section éducation de la FIP (FIPÉd), la FIP a mis au point trois étapes clés pour l'éducation pharmaceutique : [vision globale de la FIP pour l'éducation et l'effectif](#), [objectifs de développement de l'effectif pharmaceutique de la FIP](#) (ODEP), et [déclaration de Nanjing de la FIP sur l'éducation en pharmacie et en sciences](#)

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

⁷ The International Pharmaceutical Federation. FIP Development Goal 3: Quality Assurance. <https://developmentgoals.fip.org/dg3/> (Consulté le 23 août 2022)

⁸ A Global Framework for Quality Assurance of Pharmacy Education. International Pharmaceutical Federation Pharmacy Education Taskforce. 2008.

⁹ Quality Assurance of Pharmacy Education: the FIP Global Framework 2nd Edition. International Pharmaceutical Federation. The Hague, The Netherlands. 2014.



pharmaceutiques. Ces étapes clés comprennent des groupes sur l'AQ et visent à transformer l'enseignement pharmaceutique.¹⁰

Grâce à la [vision globale de la FIP pour l'éducation et l'effectif de la FIP](#),¹⁰ la FIP encourage les modèles d'enseignement et de formation afin de garantir que le personnel pharmaceutique ait accès à des expériences d'enseignement et de formation de la plus haute qualité. En outre, [le personnel pharmaceutique de la FIP](#)¹⁰ ODEP 3 – Assurance qualité indique que les pays doivent disposer de processus transparents, intégrés et innovants pour l'AQ des systèmes d'enseignement et de formation basés sur les besoins. En outre, l'AQ a été identifiée comme l'un des huit groupes des [déclarations de Nanjing de la FIP](#).¹⁰ Le groupe d'AQ désigne les aspects et les mécanismes clés pour identifier les opportunités d'enseignement en pharmacie et sciences pharmaceutiques afin de garantir une performance durable et des compétences adéquates de la future main-d'œuvre.

S'appuyant sur les ODEP de la FIP, la FIP a lancé les [21 objectifs de développement de la FIP](#)¹¹ (OD FIP),¹⁰ qui rassemblent le personnel, la pratique et la science dans un cadre de transformation des pharmacies, en cohérence avec des impératifs généraux plus larges tels que la promotion du développement durable et la stratégie mondiale de l'OMS sur l'effectif de RHS 2030. L'élément « effectif » de l'OD 3 de la FIP cible la disponibilité mondiale de processus transparents, développés et innovants pour l'AQ des systèmes d'enseignement et de formation basés sur les besoins. La FIP a identifié des mécanismes pour la mise en œuvre de l'élément « effectif » de l'OD3 de la FIP.

Les responsables généraux de l'objectif de développement 3 du centre ONE-FIP, anciens responsables généraux du centre de développement de l'effectif de la FIP, développent actuellement un outil d'auto-évaluation de l'éducation dans le domaine de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques, qui devrait être publié en 2023. L'outil peut être utilisé pour mieux comprendre le statut des programmes d'éducation en matière de pharmacie et de sciences pharmaceutiques dans le monde entier, ainsi que pour planifier la mise en œuvre de toute modification susceptible d'étendre les normes d'éducation et de formation qu'ils fournissent. En outre, l'outil permettra d'identifier les domaines d'amélioration et d'offrir des recommandations au niveau mondial afin d'améliorer continuellement l'AQ de l'enseignement en pharmacie et sciences pharmaceutiques.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

¹⁰ International Pharmaceutical Federation (FIP). Transforming Pharmacy and Pharmaceutical Sciences Education in the Context of Workforce Development. The Hague: International Pharmaceutical Federation; 2017

¹¹ International Pharmaceutical Federation (FIP). The FIP Development Goals: Transforming global pharmacy. The Hague: International Pharmaceutical Federation; 2020.



La FIP demande aux pays de se conformer à ses normes, déclarations, outils et cadres internationaux concernant l'AQ en les appliquant ou en les adaptant à leur contexte national. En utilisant les OD de la FIP, les déclarations de Nanjing, l'outil d'auto-évaluation de l'AQ et le cadre d'auto-évaluation de l'AQ comme outils de direction, la FIP identifie les besoins et les priorités de l'AQ de son milieu universitaire, à savoir les membres de la [Section de pharmacie universitaire de la FIP](#), [l'adhésion académique de la FIP](#) et les [réseaux UNITWIN FIP-UNESCO](#). Grâce à une approche fondée sur les besoins, l'OD3 de la FIP constitue un objectif et ses mécanismes pourraient être mis en œuvre dans les pays et les régions.

Afin de soutenir le développement d'une main-d'œuvre pharmaceutique adéquate et appropriée, et pour assurer une éducation fondée sur les compétences, un système d'AQ doit :

- Se fonder sur des normes qui reconnaissent et traitent les contextes internes et externes (politiques, juridiques, sociaux, économiques, culturels, etc.) ainsi que les futurs avancements professionnels potentiels dans l'enseignement de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques.
- Refléter la vision de la pratique, des sciences et de l'éducation pharmaceutiques qui a été développée en permettant la contribution appropriée de toutes les parties concernées, y compris d'autres professionnels de la santé, chercheurs, étudiants, public et patients.
- Assurer l'inclusion des sciences pharmaceutiques, de la pharmacie clinique, des composantes politiques et réglementaires de la pratique, de la recherche et de l'innovation, ainsi que des expériences pratiques dans la formation par l'expérience.
- Veiller à ce que les programmes d'éducation en pharmacie et sciences pharmaceutiques soient soutenus par une recherche fondée sur des preuves afin de répondre aux déterminants sociaux de la santé et aux besoins du pays.
- Être juste, accessible, inclusif, transparent, impartial et fondé sur des valeurs éthiques dans son développement et sa mise en œuvre.
- Promouvoir et favoriser l'évaluation basée sur les résultats, l'auto-évaluation et l'amélioration continue de la qualité, sur la base de normes basées sur les résultats, ainsi que de structures et processus institutionnelles, et de l'employabilité.
- Assumer la responsabilité sociale envers la société et les autorités gouvernementales appropriées.
- Être soutenus par des systèmes et des processus d'accréditation pour des programmes de formation continue de qualité.



DANS CE CONTEXTE, LA FIP FORMULE DES RECOMMANDATIONS AUX PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉDUCATION EN PHARMACIE ET EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES, COMME SUIT :

Les gouvernements, les décideurs politiques, les organismes de réglementation et d'assurance qualité doivent :

1. Assurer le développement continu de la qualité du personnel grâce à la fourniture d'une éducation et d'une formation adéquates et appropriées.
2. Mettre en œuvre des politiques, procédures et indicateurs clés de performance socialement responsables, équitables, efficaces et transparents pour l'AQ d'une éducation et d'une formation en pharmacie et sciences pharmaceutiques, développés avec la plus grande implication des intéressés, y compris le public.
3. Renforcer la qualité des établissements d'enseignement et des membres de leur corps enseignant par l'accréditation et la certification des diplômes et degrés remis par les établissements d'enseignement pour le personnel pharmaceutique.
4. Aligner les progrès en matière d'enseignement de qualité, d'infrastructure académique et institutionnelle avec les systèmes de santé et les besoins de la population.
5. Établir des mécanismes qui garantissent la qualité des sites d'éducation et de pratique par l'expérience, et s'assurer qu'ils correspondent aux exigences du programme éducatif.
6. Promouvoir la recherche et les systèmes permettant l'innovation et la collaboration entre les institutions tout en maintenant le strict respect des normes de qualité.
7. Coordonner le développement et la mise en œuvre de cadres de gestion des risques et de plans d'action de préparation aux urgences en vue d'une perturbation potentielle de l'éducation en pharmacie et sciences pharmaceutiques pendant les crises.
8. Mettre en place et maintenir des mécanismes de réglementation garantissant des activités professionnelles et fiables des pharmaciens et des scientifiques pharmaceutiques, ainsi que des activités de développement professionnel continu adéquates.



Les organisations membres de la FIP doivent :

1. Collaborer avec tous les principaux acteurs afin de développer, réviser et mettre en œuvre une vision nationale en matière de pratique de la pharmacie et de formation basée sur les besoins actuels et futurs, en tenant compte des avancements professionnels futurs potentiels.
2. Créer et valider des compétences nationales de base et spécialisées, en collaboration avec les parties concernées, telles que le marché du travail, les universitaires, les autorités sanitaires et les responsables.
3. Établir ou améliorer les relations de travail en collaboration avec d'autres organisations afin de faire progresser la formation professionnelle, y compris les possibilités de formation interprofessionnelles, et d'autres initiatives pédagogiques de qualité.
4. Encourager les membres à soutenir et participer activement à l'éducation des pharmaciens et des scientifiques pharmaceutiques, y compris en tant que précepteurs pour les étudiants et les professionnels pharmaceutiques.
5. Mettre en place des mécanismes visant à garantir la qualité des sites expérimentaux et de pratiques, et à s'aligner sur les exigences du programme pharmaceutique.
6. Adopter et adapter cette déclaration de principe de la FIP sur l'AQ lors de la création des programmes et activités pédagogiques pour la formation continue des praticiens, enseignants et scientifiques.
7. Promouvoir une approche d'AQ pour l'enseignement continu en pharmacie et en sciences pharmaceutiques (y compris la certification, l'évaluation et les innovations).

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

Les institutions académiques en pharmacie et en sciences pharmaceutiques doivent :

1. Mettre en place une stratégie institutionnelle pour l'éducation, l'enseignement et l'apprentissage de qualité
2. Établir des résultats pédagogiques fondés sur les besoins qui reflètent une vision professionnelle en matière de pratique de la pharmacie, de formation en pharmacie et en sciences pharmaceutiques, en tenant compte du contexte actuel et des futures avancées professionnelles potentielles, de répondre aux besoins nationaux et de respecter les meilleures pratiques.



3. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer en permanence les interventions éducatives pour améliorer l'efficacité et maintenir une culture institutionnelle d'évaluation pour l'amélioration continue de la qualité.
4. Se conformer aux normes d'accréditation nationales et internationales visant à garantir que des systèmes sont en place afin d'appuyer la précision du contenu, de l'apprentissage, du développement et de l'évaluation des compétences des élèves, ainsi que pour assurer la transparence, la crédibilité et la responsabilité des programmes et systèmes d'enseignement.
5. Impliquer tous les acteurs concernés, y compris les étudiants, dans la mesure du possible, dans l'AQ et l'avancement de la qualité des politiques, stratégies et activités.
6. Fournir un environnement qui favorise une communication professionnelle, éthique et efficace entre tous les acteurs concernés pour l'AQ en pharmacie et en sciences pharmaceutiques, y compris les partenaires de recherche, d'affaires, techniques et communautaires.
7. Inclure la préparation aux urgences et la gestion des changements dans les programmes d'éducation en matière de pharmacie et de sciences pharmaceutiques afin de coordonner des réponses rapides efficaces et fondées sur les preuves, au besoin.
8. Promouvoir la recherche en pratique pharmaceutique, l'éducation en pharmacie et en sciences pharmaceutiques afin d'améliorer la qualité de la formation en pharmacie et en sciences pharmaceutiques basée sur des preuves.
9. Faire progresser la pratique professionnelle grâce à l'engagement communautaire en impliquant des organisations locales dans le développement de pharmaciens socialement responsables qui peuvent répondre aux besoins de la communauté.
10. Mettre en place des mécanismes visant à garantir la qualité des sites d'enseignement et de pratique expérientiels, conformément aux exigences du programme d'éducation en pharmacie et en sciences pharmaceutiques.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

Les fournisseurs de services de développement professionnel continu (DPC) doivent :

1. Veiller à ce que les programmes pédagogiques soient fondés sur les différents besoins d'apprentissage et les compétences souhaitées dans



- le domaine de la pratique des pharmaciens, des scientifiques pharmaceutiques et des enseignants en fonction des besoins locaux, et soient conformes aux meilleures pratiques.
2. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les interventions pédagogiques afin d'assurer l'efficacité de l'apprentissage.
 3. Se conformer aux normes d'accréditation nationales et internationales afin de s'assurer que des systèmes sont en place pour assurer l'exactitude du contenu, de l'apprentissage et du développement, et évaluer les capacités des pharmaciens à répondre aux attentes de performance.
 4. Se conformer aux normes d'accréditation nationales et internationales afin d'assurer la transparence, la crédibilité et la responsabilité des programmes et systèmes de DPC.
 5. Respecter les critères de la FIP pour les prestataires de programmes afin de s'assurer que les programmes de DPC sont alignés avec la mission mondiale de la fédération de faire progresser la pharmacie, les exigences de qualité et les efforts de développement de la FIP.
 6. Se conformer aux critères de la FIP pour les organismes d'accréditation afin de garantir que les organismes d'accréditation du DPC s'alignent sur la mission mondiale de la fédération de faire progresser la pharmacie, les critères de qualité et les objectifs de développement de la FIP.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

DANS CE CONTEXTE, LA FIP S'ENGAGE À :

1. Élaborer des stratégies internationales visant à promouvoir, parmi ses membres, l'importance d'une éducation de haute qualité dans la pharmacie et les sciences pharmaceutiques afin de garantir un personnel pharmaceutique adéquat, flexible, compétent et bien réparti pour la mise à disposition de médicaments efficaces, accessibles, sûrs et utilisés de manière rationnelle.
2. Promouvoir des directives globales standards pour l'éducation à l'AQ de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques dans le contexte des besoins et des pratiques locaux.
3. Élaborer des indicateurs de performance clés permettant de mesurer la mise en œuvre des éléments relatifs à la main d'œuvre de l'OD 3 de la FIP.
4. Promouvoir l'utilisation de l'outil d'auto-évaluation de l'OD 3 de la FIP sur l'AQ pour les institutions académiques, les organisations membres et les professionnels de la santé.



5. Promouvoir l'utilisation du cadre d'AQ de la FIP pour les institutions académiques et les professionnels de la santé.
6. Aider ses membres à fournir des outils et ressources actuels sur l'AQ.
7. Recommander l'AQ de l'éducation en soins de santé collectivement avec d'autres professionnels de la santé au niveau national et international.
8. Soutenir ses organisations membres pour établir des dialogues politiques avec les décideurs et les régulateurs dans leurs pays afin de permettre un financement approprié pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques.
9. Soutenir l'échange d'expériences et d'histoires de réussite entre ses organisations et pays membres, en mettant l'accent sur les pays en développement.
10. Identifier et rassembler ses membres et pays qui ont développé et mis en œuvre avec succès des systèmes d'AQ performants et efficaces.
11. Encourager la collaboration internationale à des recherches ultérieures sur l'AQ dans le domaine de l'éducation pharmaceutique.

Date d'adoption	: 18 septembre 2022
Proposé par	: Bureau de la FIP
Cette déclaration remplace les déclarations précédentes de la FIP suivantes	: FIP Statement of Policy Quality assurance in pharmacy education, 2009
Cette déclaration peut être citée ainsi	: FIP Statement of Policy on quality assurance of pharmacy and pharmaceutical sciences education
Cette déclaration fait référence aux déclarations et documents suivants de la FIP	: International Pharmaceutical Federation. FIP Statement of Policy on Continuing Professional Development. The Hague: FIP, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.fip.org/file/5241
Mise en œuvre de la déclaration	: Cette déclaration sera communiquée aux entités suivantes : organismes membres de la FIP, enseignants en pharmacie, décideurs politiques en matière d'éducation et de soins de santé, OMS, forums régionaux de la FIP, associations professionnelles, ONG concernées, pharmacies et autres organisations de professionnels de santé.
Indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la déclaration	: Nombre d'établissements qui ont examiné et pris en compte la mise en œuvre de la déclaration de principe de la FIP Nombre d'organisations membres ayant utilisé la déclaration de principe de la FIP comme référence dans les discussions avec les décideurs politiques Nombre d'établissements ayant répondu à l'enquête dans l'outil d'auto-évaluation de l'enquête de l'OD3 sur l'AQ Nombre d'établissements ayant examiné et pris en compte la mise en œuvre du cadre d'AQ de la FIP
Examen de la déclaration	: La présente déclaration sera réexaminée en 2027 pour vérifier si elle reste pertinente ou si le cadre est modifié.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation